



Grille horaire pour le 2^e degré

Les deux années de ce degré ne doivent obligatoirement se faire dans la même grille horaire, néanmoins nous encourageons vivement les élèves à la conserver durant les deux années. Toutefois si un changement devait intervenir entre la 3^e et la 4^e année, nous demandons que le changement se fasse avant le 30 juin et avec l'accord du conseil de classe.

Nom et prénom de l'élève :

Année scolaire : 20..... / 20.....

I. FORMATION COMMUNE

Français	5h	LM1 Anglais	4h
Histoire	2h	Education physique	2h
Géographie	2h	Religion / Morale / CPC	1h
Mathématique	5h	Philosophie et Citoyenneté	1h

II. CHOIX DU COURS DE LANGUE LM2 *

<input type="checkbox"/>	Néerlandais	4h	<input type="checkbox"/>	Allemand	4h
--------------------------	-------------	----	--------------------------	----------	----

III. CHOIX DU MODULE *

Module 1 – Langues / Sciences Générales

Sciences		5h	
<i>3^e année</i>		<i>4^e année</i>	
<i>Physique</i>	2h	<i>Physique</i>	2h
<i>Chimie</i>	1h	<i>Chimie</i>	2h
<i>Biologie</i>	2h	<i>Biologie</i>	1h
Laboratoire de sciences		2h	

Module 2 – Langues / Culture et médias

Sciences de base		3h	
<i>Physique</i>		1h	
<i>Chimie</i>		1h	
<i>Biologie</i>		1h	
Education aux médias		2h	
Eléments de liens entre la culture française et la culture latine		2h	

Module 3 – Langues / Arts et communication

Sciences de base		3h	
<i>Physique</i>		1h	
<i>Chimie</i>		1h	
<i>Biologie</i>		1h	
Techniques d'expression		3h + 1h	
Projet spécifique en histoire de l'art et du théâtre			

Le total horaire hebdomadaire est de 33h, une 8^e heure de cours est organisée de 16h05 à 16h55 ou une 5^e heure de cours le mercredi de 12h20 à 13h10.

* cocher la case du choix correspondant